



**PRÉFET  
DE LA MOSELLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction  
départementale  
des territoires**

Metz, le 21 septembre 2022

Service Aménagement Biodiversité Eau  
Unité Police de l'eau

**La responsable de l'unité police de l'eau**

à

Affaire suivie par : Liborio Ciccarello  
Tél : 03 87 34 34 12  
E-mail : liborio.ciccarello@moselle.gouv.fr

**GRTgaz  
24 rue Sainte-Catherine  
54042 Nancy Cedex**

**OBJET** : Dossier de déclaration concernant des travaux de réparation d'une canalisation de gaz sur la commune de Diesen- N°57-2022-00498

Accord immédiat

**RÉF.** : Dossiers PE\1110. Forage - pompage\DIESEN\2022-09 DLE GRT gaz

**P.J.** : 1

Monsieur,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante : travaux de réparation d'une canalisation de gaz sur la commune de Diesen.

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier complet : 19 septembre 2022
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : 57-2022-00498

Je vous précise que votre dossier est complet et régulier, et je vous prie de trouver ci-joint le récépissé de déclaration. Dès lors, vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier. Celle-ci devra être réalisée conformément au dossier déposé.

Copies de la déclaration, du récépissé et de ce courrier sont adressées dès à présent à la mairie de Diesen pour affichage pendant une durée minimale d'un mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif de Strasbourg, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de quatre mois, conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyen" par le site Internet <https://citoyens.telerecours.fr>.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,

Céline Dellinger

Copie : Mairie de Folkling